

# L'IMPORTANCE DE COMMUNIQUER SUR LES PRATIQUES DE BIEN-ÊTRE ANIMAL


## L'histoire de l'agriculture

« L'agriculture a vu le jour il y a 15 000 ans, avec l'apparition de la domestication animale, céréalière, ... La domestication est une relation réciproque dans laquelle (l'homme) influe sur la reproduction et l'entretien (de l'animal) afin de garantir un approvisionnement plus prévisible en denrées alimentaires.»

**Extrait du Rapport du Sénat belge – sept.2017 « Les 30 ans de la loi sur le bien-être animal en Belgique : état des lieux et perspectives » (Page 43)**

## Les 5 libertés fondamentales de l'animal

En Belgique, la législation sur le bien-être animal a 30 ans et est régie par la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux et ses nombreux arrêtés d'exécution. Cette loi est régionalisée depuis 2015. Le bien-être animal idéal est défini par les **5 libertés fondamentales** :

	<b>FAIM/SOIF</b>	<b>Liberté physiologique</b>
	<b>LOGEMENT / TEMPÉRATURE</b>	<b>Liberté environnementale</b>
	<b>PEUR / ANXIÉTÉ</b>	<b>Liberté psychologique</b>
	<b>EXPRIMER LES COMPORTEMENTS NORMAUX</b>	<b>Liberté comportementale</b>
	<b>DOULEUR / MALADIE</b>	<b>Liberté sanitaire</b>



**Les éleveurs appliquent au mieux cette réglementation mais, aujourd'hui, assurer que l'on respecte toutes les réglementations ne rassure plus le consommateur !**

## Comprendre l'anti-élevage

Les interrogations de la société sur l'élevage et particulièrement le bien-être animal sont portées par différents mouvements.

**Ceux qui veulent améliorer la condition animale** au travers de réformes, mais ils ne remettent pas directement en cause l'élevage. On y retrouve des associations welfaristes ou encore le végétarisme qui refuse la consommation de viande mais pas celle d'autres produits animaux.

→ **Le dialogue avec ces associations n'est pas exclu** et peut être bénéfique aux évolutions des politiques alimentaires et agricoles, pour autant qu'elles soient portées par le secteur, notamment auprès des autorités publiques et politiques.

**D'autres mouvements ont comme but final l'abolition des abattoirs et de l'élevage**, assimilé à une forme d'esclavage : le véganisme refuse toute consommation et utilisation de produits animaux, ainsi que l'antispécisme qui veut donner les mêmes droits aux hommes et aux animaux.

→ **Ces mouvements ont recours au sensationnalisme** et sont peu enclins au dialogue. Toutefois, ils nous apprennent bien que pour faire du bruit, il faut des messages et des images fortes, et qu'il appartient au secteur de l'élevage de se faire voir et de se faire entendre, de façon constructive et positive.

### Quelles sont les controverses qui touchent le plus les citoyens ?

- La taille des exploitations, qu'ils veulent « familiales »
- L'accès à l'air libre des animaux
- La réduction de la douleur lors de certaines pratiques d'élevage : castration des porcelets, coupe des dents et de la queue, écornage, gavage, césarienne...
- La séparation de la vache et du veau
- Les conditions de transports des animaux vivants
- Les conditions d'abattage

### En tant qu'éleveur, quelles attitudes face à ces questions ?

- Ecouter les préoccupations de la société, même si l'éleveur ressent un sentiment d'incompréhension voire d'injustice
- Valoriser le lien homme – animal dans l'élevage (expliquer simplement toutes les actions réalisées dans le souci unique du bien-être des animaux).
- Veiller à la bonne insertion locale de son exploitation : visibilité et transparence de la ferme, portes ouvertes, bon voisinage, participation aux activités citoyennes, explications aux néo-ruraux...
- Rappeler l'aspect financier des pratiques : l'élevage est une profession et doit être rentable.

## Paroles d'éleveurs sur l'écornage



« **Avoir des vaches avec des cornes, c'est très dangereux.** J'ai déjà eu un accident à la main et des coups. C'est aussi dangereux pour les vaches parce que les vaches plus dominantes font vraiment des dégâts chez les vaches dominées. Avec l'aide du vétérinaire, nous gérons la douleur au moment de l'écornage et dans les jours qui suivent. Les veaux ne sont pas stressés, ils n'ont pas mal et ils continuent de s'alimenter normalement. » *Philippe Bingen*



« **Je n'écorne pas mes vaches.** Elles sont calmes pour plusieurs raisons. Je ne réforme pas mes vaches trop jeunes, j'ai donc un troupeau assez stable. Le taureau est en permanence dans le troupeau et je pense que la qualité de la nourriture est importante aussi. Le fait de ne pas écorner ne m'a pas demandé d'adaptations particulières de l'étable ou de la salle de traite. On veut toujours que la vache s'adapte à notre manière de travailler mais l'éleveur doit aussi comprendre le comportement naturel de la vache. » *Damien Jacquemart*

### Liens utiles :

Législation bien-être animal : <http://www.wallonie.be/fr/bienetreanimal#legislation>  
Sécurité au travail : <http://www.preventagri.be/>  
30 ans de la loi belge bien-être animal : [http://www.senat.be/event/20161206\\_Dierenwelzijn/Coll\\_Bien-etre\\_animal.pdf](http://www.senat.be/event/20161206_Dierenwelzijn/Coll_Bien-etre_animal.pdf)